

## Rapport moral 2013

présenté à l'Assemblée générale de Cannes par Patrick Brouiller, Président de l'AFCAE

Dans un contexte général de baisse de la fréquentation, avec près de 193 millions d'entrées (soit moins 5,3%), l'année 2013 aura vu s'accroître les tensions concurrentielles et s'exacerber les relations entre les distributeurs, les exploitants indépendants et les principales enseignes.

Il n'est donc pas étonnant, dans ces circonstances, de constater que cette année aura été marquée, pour les salles Art et Essai indépendantes, par un net recul des conditions d'accès aux films, notamment s'agissant des films « porteurs » recommandés. Ces difficultés accrues mettent directement en péril la pérennité du travail que nous effectuons en direction des œuvres de la diversité cinématographique. Il nous faut donc, ensemble, avec le soutien et la volonté des pouvoirs publics, trouver des remèdes pour inverser cette tendance préoccupante pour le maintien du secteur Art et Essai.

Car, comme l'ont démontré les rapports de nos Groupes de soutien, les salles Art et Essai indépendantes sont encore, collectivement, l'espace naturel et privilégié d'exposition des films d'auteur, y compris « porteurs ». Elles enregistrent en effet, sur la durée, la majorité, voire la très grande majorité, des entrées des films recommandés – qu'il s'agisse des films inédits, de patrimoine ou en direction du Jeune Public. Nos salles demeurent le principal relais entre les publics et les films que nous avons vocation à défendre et à accompagner.

A cet égard, il faut saluer, tout particulièrement cette année, le travail de l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma. S'adaptant à la nouvelle donne numérique et à la fracture consommée entre les différentes formes d'exploitation, l'Agence a en effet largement contribué à une meilleure diffusion culturelle par le film sur l'ensemble du territoire : en organisant, pour 206 films, plus de 3.000 circulations, dont 80% ont concerné des films recommandés Art et Essai.

Dans cette période de crispation, nous avons cependant vu poindre quelques lueurs d'espoir. Tout d'abord, il nous faut souligner la forte mobilisation des pouvoirs publics et des professionnels pour préserver au niveau européen l'exception culturelle, fondement même de toute la politique de soutien français au cinéma. Cette mobilisation victorieuse, qui a permis d'infléchir la position de la Commission Européenne, s'est directement traduite, pour les salles, par un retour à l'application du taux réduit de TVA pour les entrées au cinéma. L'AFCAE a pris toute sa part dans cette mobilisation, en rencontrant notamment, aux côtés d'autres exploitants, le Président de la République au début de l'année 2013. Nous regretterons seulement que la contrepartie proposée pour répondre à cette fiscalité spécifique ait fait l'objet d'une concertation insuffisante et n'ait consisté qu'en une seule opération tarifaire. La démarche adoptée, certainement efficace pour une catégorie d'établissements, ne permet pas, selon nous, de mettre en valeur le travail effectué depuis de nombreuses années par les exploitants Art et Essai et, plus généralement, par l'ensemble de la filière indépendante qui œuvre en faveur d'une offre de qualité pour les plus jeunes.

Par ailleurs, et à la suite des polémiques engagées en fin d'année 2012, il nous faut saluer la mise en place, par nos autorités de tutelle, d'un groupe de suivi des Assises, puis d'un sous-groupe de réflexion mené par Pascale Ferran et Katell Quillévéré. Les travaux entrepris, auxquels l'AFCAE a également pris part activement, ont clairement mis en évidence, aux yeux de tous les acteurs de la filière, la nécessité de résoudre rapidement la question de la structuration et du fonctionnement du marché de l'exploitation. Tous ou presque ont pu constater que les mécanismes qui le régulent doivent être réformés et rendus plus efficaces pour garantir le pluralisme des lieux de diffusion, condition essentielle à la diversité.

Il est dès lors dommageable que le rapport de René Bonnell ne traduise pas ce constat et ne traite que marginalement de l'exploitation. Ce rapport ne porte en effet que quelques préconisations qui, mal interprétées, pourraient conduire à instituer un régime à deux vitesses dans la distribution des films, entre les salles « commerciales » et celles à vocation culturelle. Nous y sommes fermement opposés. Il nous faut donc rester vigilants, dans le cadre de la large concertation lancée par le CNC, pour veiller à ce que soient traduites, avec une grande prudence, les principales propositions de René Bonnell. La concertation, menée tambour battant depuis deux mois, notamment pour prévenir les critiques de la Cour des comptes, doit donner en effet un nouveau souffle à un système qui doit porter plus efficacement le renouvellement de la création. Ce nouveau souffle doit générer une meilleure mutualisation des ressources du secteur au profit des acteurs du pluralisme et de la diversité.

Enfin, nous devons évoquer l'excellent rapport de Serge Lagauche sur l'aménagement cinématographique. Soulignons qu'après avoir longuement œuvré en ce sens, c'est avec un certain espoir que le mouvement Art et Essai a appris, lors de nos dernières Rencontres cannoises, que la ministre de la Culture et de la Communication avait confié une mission pour examiner les remèdes à apporter à une réglementation devenue trop libérale. Le bilan dressé et les propositions retenues, qui affirment la nécessité de conserver le système en l'améliorant, visent très justement à remettre au cœur du dispositif les objectifs initiaux du législateur : le maintien du pluralisme des lieux de diffusion, la préservation de la diversité cinématographique et l'aménagement culturel du territoire. En proposant de réaffirmer le principe selon lequel le dispositif ne doit pas « provoquer l'écrasement des petits établissements de spectacles cinématographiques », Serge Lagauche invite notamment à une meilleure définition des projets de programmation, à la souscription d'engagements précis, par zone géographique, afin de garantir l'accès aux films des cinémas indépendants et à la prise en compte de la position concurrentielle du porteur d'un projet de création ou d'extension de cinéma. Nous avons immédiatement exprimé le souhait auprès des pouvoirs publics que ces propositions soient rapidement intégrées dans la loi et ce, dans le but d'enrayer les phénomènes de concentration que nous subissons. Un premier pas a été fait puisque le Sénat a déjà repris une partie des préconisations de Serge Lagauche et il nous faut saluer à cet égard l'implication personnelle de la ministre de la Culture et de la Communication sur ce dossier.

Dans ce contexte, nous continuerons d'œuvrer pour défendre au mieux, auprès des pouvoirs publics, les intérêts du mouvement Art et Essai, en perpétuant également le travail de dialogue et de réflexion que nous avons entrepris ces derniers temps pour améliorer et renouveler, dans le cadre de la projection numérique, les relations entre tous les acteurs de la filière indépendante. Nous nous attacherons à poursuivre les actions entreprises en 2013 pour mieux valoriser et développer nos actions, nombreuses, en faveur de la diversité et de l'aménagement culturel du territoire. Cela se concrétisera très prochainement par un nouvel outil d'avant-programme numérique proposé à nos adhérents pour éditorialiser, dans nos salles, les films de patrimoine.

Tout ce travail n'est possible que grâce à l'implication de notre équipe de permanents, dont notre délégué général, Renaud Laville, ainsi que Micheline Gardez qui garde un œil attentif sur nos finances et l'organisation cannoise. Il ne l'est aussi que par l'investissement de nos administrateurs en faveur de l'intérêt général.

Et je voudrais, cette année, tout particulièrement, rendre hommage à ceux qui ont choisi de ne pas se représenter pour faire place à la nouvelle génération : Marianne Piquet, Jean Haffner et Alain Nouaille. Nous les remercions très chaleureusement pour leur investissement tout au long de ces années et sommes certains qu'ils continueront à veiller attentivement aux intérêts du mouvement Art et Essai. Car, plus que jamais aujourd'hui, il nous faut consolider la solidarité qui unit les 2400 salles adhérentes à notre mouvement.